

Vénissieux le 6 septembre 2021

**A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> 6<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>**  
**CAMPAGNE BOURSE COLLEGE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2021**

Les professeurs principaux distribuent, ce jour, à tous les élèves, le dossier de bourse de collège format papier.

La photocopie de l'avis **impôt 2021** sur les **revenus de l'année 2020** devra impérativement être jointe au dossier de bourse.

Pour étudier vos droits à une bourse, il est essentiel que sur les photocopies d'avis d'imposition figurent bien lisiblement :  **votre nom, le revenu fiscal de référence et le nombre d'enfants à charge.**

**Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne sera pas pris en compte.**

Votre enfant remettra le dossier **complet, rempli et signé** avant le 15 octobre à son professeur principal.

Nous vous rappelons que les dossiers de bourse de collège doivent être déposés chaque année. Un élève boursier en 2020/2021 doit déposer un dossier pour l'année scolaire 2021/2022.

Si vous avez plusieurs enfants scolarisés au collège Jules Michelet, un dossier par enfant doit être constitué.

**Attention** : aucune photocopie ne sera effectuée au collège.

La Principale,  
Mme Garnier,

